

Appel à propositions du Sénégal : Migration et droit international en Afrique de l'Ouest

Soutien aux projets de recherche / articles scientifiques par le réseau Migration et droit international en Afrique, au Moyen-Orient et en Turquie (MEDIAMOT) et la Fondation Heinrich Boell Dakar.

Les recherches académiques dans le domaine de migration et droit international sont dominées par des chercheurs du Nord global, qui développent inévitablement des perspectives du Nord. Dans la mesure où des chercheurs du Sud global participent à des projets de recherche, ceux-ci sont financés par l'UE, l'ONU ou d'autres acteurs ayant un agenda politique très spécifique. En raison de la relation étroite entre la recherche académique et l'élaboration des politiques dans ce domaine, ce déséquilibre a un impact négatif sur l'élaboration des politiques.

Le présent appel à propositions vise à permettre à cinq chercheur_es académiques du Sénégal de contribuer au débat international dans le domaine de migration et droit international. Cela permettra aux académiques sénégalais_es de poursuivre leur propre programme de recherche, au lieu de mettre en œuvre un programme imposé par l'occident / le Global North.

Nous appelons donc à proposer des projets de recherche qui auront comme résultat un article scientifique qui satisfait les conditions suivantes.

Thème

Le thème des propositions doit concerner migration et droit international. Les deux termes sont interprétés de façon large. Le droit international peut comprendre le droit des réfugiés et de l'asile, les droits de l'homme, le droit humanitaire, le droit du travail, le droit de la famille, le droit commercial, le droit maritime et aérien, le droit pénal, le droit de la nationalité, le droit consulaire et diplomatique, tant que ces questions sont liées à la migration. Le terme migration peut inclure les réfugiés et l'asile, la citoyenneté, le regroupement familial, la migration de la main-d'œuvre, la migration interne, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et d'autres formes de mouvement humain.

La discipline utilisée pour aborder la question des migrations et droit international n'a pas besoin d'être juridique. Ils peuvent également inclure les sciences politiques, les relations internationales, les politiques publiques, la théorie politique, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, les études de développement, de genre, des migrations ou d'autres disciplines appropriées.

Région

Le réseau MEDIAMOT a l'ambition de permettre aux chercheurs universitaires d'Afrique, du Moyen-Orient et de Turquie de faire entendre leur voix. Pour des raisons de financement, l'appel actuel est limité aux chercheur_es universitaires basé_es au Sénégal. Les chercheur_es universitaires basé_es au Sénégal peuvent collaborer avec des chercheur_es universitaires basé_es ailleurs, mais l'honoraire sera versé exclusivement aux chercheur_es universitaires basé_es au Sénégal. Pour la même raison, les articles doivent se concentrer sur le Sénégal ou la région de l'Afrique de l'Ouest avec au moins une référence/ une compréhension d'impact ou de lessons learnt pour le Sénégal. Les chercheurs ne peuvent être payés en FCFA que sur un compte bancaire sénégalais ou par chèque.

Critères

L'évaluation des propositions portera sur trois éléments

1. La qualité académique de la proposition et du candidat ;
2. Diversité : Nous visons un équilibre en ce qui a trait au genre et à l'étape de la carrière ;
3. Innovation : la proposition reflète-t-il un programme de recherche qui n'est pas dominé par les priorités du Nord global (UE, ONU, ONG).

Résultats attendus

Le bénéficiaire de la subvention doit rédiger un article capable d'être publié dans une revue académique internationale. Les articles présenteront de nouvelles recherches sur migration et droit international. Elles peuvent concerner un large éventail de disciplines (ci-dessus). Les articles peuvent couvrir divers domaines (ci-dessus). De plus, les contributions peuvent porter sur de nombreuses branches du droit international (ci-dessus).

Les articles doivent comprendre une question de recherche claire, un argument logique et bien organisé et une conclusion. Les données doivent être liées à la question de recherche et à la conclusion. Les idées doivent être présentées de façon claire et cohérente.

Les documents doivent être originaux, non publiés et ne pas faire l'objet d'une publication ailleurs.

Le document doit être terminé pour le 1^{er} novembre 2020. Il doit être d'une telle qualité qu'il puisse être publié dans une revue académique internationale. Entre janvier et novembre 2020 les chercheur_es reporteront de manière régulière sur l'état de l'avancement et resteront en étroite contact avec MEDIAMOT et la Fondation Heinrich Boell Dakar.

Notre offre

Notre objectif est de permettre aux chercheurs universitaires sénégalais de faire entendre leur voix. Nous offrons quatre choses pour rendre cela possible

1. Honoraire de 6 000 000 FCFA, payés en tranches, qui devrait couvrir la totalité des frais liés à la recherche ;

2. Accès électronique à une bibliothèque universitaire francophone ou anglophone ;
3. Un séminaire à Dakar où les projets de documents seront discutés pendant l'été 2020 ;
4. Et, si le bénéficiaire le souhaite, mentorat par un universitaire d'expérience.

Qui peut présenter une proposition ?

Admissibles à une subvention sont

- Chercheur_es universitaires sénégalais_es
- Avec une maîtrise et au moins 3 ans d'expérience professionnelle
- Les chercheuses féminines et chercheurs des catégories sociales sous-représentés sont encouragés à présenter une proposition.

Comment présenter une proposition ?

Les propositions peuvent être soumises en envoyant, avant le 22 janvier 2020, cinq documents à l'adresse électronique suivante milametnetwork@gmail.com :

- Résumé (max. 750 mots) abordant les 5 éléments suivants : 1) titre, 2) problème à aborder, 3) question(s) de recherche, 4) méthodes/sources, plan de recherche 5) structure provisoire, 6) originalité, contribution à la littérature/débat ;
- Échantillon d'écriture comme, entre autres, des publications dans le domaine pertinent, des contributions en ligne, des rapports, des thèses de maîtrise ou de doctorat ;
- Lettre de motivation (max. 2 pages) qui explique comment le candidat répond aux critères de sélection et aux exigences formelles, démontrant la possibilité d'apporter une contribution académique significative et originale dans le domaine de migration et droit international ;
- CV actuel (max. 3 pages) montrant 3 ans d'expérience professionnelle après l'obtention d'une maîtrise ;
- Maîtrise dans une discipline appropriée (p. ex., droit international, science politique, relations internationales, politique publique, histoire moderne, géographie, anthropologie, sociologie, etc.), avec accent sur les questions de migration.

Les propositions incomplètes ne seront pas prises en considération. Les propositions reçues au plus tard le 5 janvier 2020 font l'objet d'un examen complet, mais les demandes ultérieures peuvent être examinées jusqu'à ce que tous les fonds soient dépensés. En cas de besoin de clarification sur certains points dans la proposition la jury contactera les candidat_es.

Cet appel est émis par le réseau Migration et droit international en Afrique, au Moyen-Orient et en Turquie (MEDIAMOT), qui se compose de Naima baba (droit, Université Hassan II ; Casablanca, Maroc) ; Amanda Bisong (droit, Université du Nigeria, Nsukka, Nigeria) ; Jasmin Lilian Diab (relations internationales, droit, Université Notre Dame-Louaize, Liban) ; Papa Demba Fall (sciences sociales, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal) ; Meltem Ineli-Ciger (droit, Université Süleyman Demirel, Isparta, Turquie) ; Eleni Karageorgiou (droit, Université de Lund) ; Thomas Spijkerboer (droit, études de migration, Université de Lund/Vrije Universiteit Amsterdam)

Le présent programme qui se concentre au Sénégal est financé par le bureau de Dakar de Heinrich Böll Stiftung (Allemagne). Le réseau MEDIAMOT est financé par la Fondation Marianne et Marcus Wallenberg (Suède).